



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1, avenue du commandant Gabon

BP 53

15200 MAURIAC

Mail : administration@paysdemauriac.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SAS ENTREPRISE BERGHEAUD

ZI Boulevard Pasteur BP16 - 15 200 MAURIAC

SIRET n° : 344 252 309 00010

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Viabilité de la zone de MARSALOU – LOT1

■ **Date de la notification du marché public : 04/08/2014**

■ **Durée d'exécution du marché public : 7 mois.**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 258 382,00**
- **Montant TTC : 310 058,40**

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte le bilan des quantités réalisées du lot n°1 des travaux de création de la zone commerciale de Marsalou et principalement les travaux supplémentaires de mise à niveau des affleurements des réseaux et de marquage au sol du carrefour central de la zone commerciale.

Les quantités sont suivant le tableau ci-dessous.

Le présent avenant comprend également l'actualisation des prix des finitions réalisées en mars 2025.

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 688,54
- Montant TTC : 10 426,24
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,36 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 267 070,54
- Montant TTC : 320 484,64

■ **Montant de l'actualisation :**

L'actualisation des prix porte uniquement sur les travaux de finition de chaussée qui ont été différés.

Suivant l'article 20.4 du CCAP, l'actualisation s'effectue entre les dates du mois zéro du marché : janvier 2024 et le mois n de réalisation des travaux par la formule suivante :

$C_n = I(n-3) / I_0$ l'indice est celui du TP01

TP01 de janvier 2014 = 705,6

Index de raccordement TP01 = 6,5345

TP01 de janvier 2014 recalculé = 107,77

TP01 (base 2010) de janvier 2025 = 131,9 $C_n = 131,9 / 107,77 = 1,2239$

	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	Total	actualisé	Différence
1	VOIRIE							
1.1	Terrassements							
2	CHAUSSEE - BORDURES							
2.01	Balayage et nettoyage de chaussée	m ²	2396,42	0,20	479,28			
2.03	Pré découpage de chaussée	m	28	4,00	112,00			
2.143	Béton bitumineux semi-grenu 0/10 ou 0/14 sur 0m06	T	393,39	77,00	30 291,03			
2.17	Couche d'accrochage	m ²	2396,42	0,40	958,57			
2.4	Réfection de chaussées en béton bitumineux	m ²	40	15,00	600,00			
5	PRESTATIONS DIVERSES ET CLOTURES							
5.02	Signalisation temporaire	J	4	4,00	16,00			
5.61	Signalisation, panneaux normalisés modèle	U	4	250,00	1 000,00			
9	TRANCHE CONDITIONNELLE N°2							
9.8	Sentiers piétonniers : castine	T	36	40,00	1 440,00			
	TOTAUX					34 896,88	42 710,29	7 813,41

	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	Sous totaux	Quantité au marché	Différence	Montant
1	VOIRIE								
1.1	Terrassements								
1.01	Décapage de terre végétale jusqu'à 0,25 m d'ép	m ²	4950	0,76	3 762,00		4950	0,00	0,00
1.03	Démolition de bordures et de caniveaux	m	32	6,00	192,00		32	0,00	0,00
1.04	Revêtement de terre végétale	m ²	1600	1,20	1 920,00		1600	0,00	0,00
1.05	Engazonnement	m ²		2,50	0,00		3300	-3 300,00	-8 250,00
1.071	Déblais de toute nature pour terrassement masse +grange	m ³	11810	4,20	49 602,00		8400	3 410,00	14 322,00
1.072	Mise en remblais des déblais de tranchées et excédents de terre végétale	m ³	1420	1,60	2 272,00		1420	0,00	0,00
1.08	Evacuation de déblais	m ³	14110	0,40	5 644,00	63 392,00	12000	2 110,00	844,00
2	CHAUSSEE - BORDURES								
2.01	Balayage et nettoyage de chaussée	m ²	2396,4	0,20	479,28		300	2 096,42	419,28
2.03	Pré découpage de chaussée	m	28	4,00	112,00		35	-7,00	-28,00
2.05	Réglage et compactage de la plateforme	m ²	3615	0,60	2 169,00		3615	0,00	0,00
2.06	Géotextile anti contaminant	m ²	2000	1,10	2 200,00		2000	0,00	0,00
	Réglage et compactage de la plateforme des trottoirs et accotements	m ²	980	0,60	588,00		0	980,00	588,00
2.08	Fourniture, transport et mise en œuvre de granulats								
2.083	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave 0/100 sur 0 m 34	T	2216,61	10,00	22 166,10		2055	161,61	1 616,10
2.082	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave 0/31,5 en accotement	T	972,94	14,50	14 107,63		360	612,94	8 887,63
2.132	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave 0/60 sur 0m26	T	1301,05	12,50	16 263,13		1570	-268,95	-3 361,88
2.135	Fourniture, transport et mise en œuvre de sable pour finition provisoire de chaussée	T	0	10,00	0,00		185	-185,00	-1 850,00
2.14	Fourniture, transport et mise en œuvre de mélanges hydrocarbonés								
2.141	Grave bitume 0/10 ou 0/20 sur 0m10	T	940,8	70,00	65 856,00		940	0,80	56,00
2.143	Béton bitumineux semi-grenu 0/10 ou 0/14 sur 0m06	T	393,39	77,00	30 291,03		470	-76,61	-5 898,97
	béton bitumineux 0/10 sur 0m05 pour trottoirs	T	40,24	145,00	5 834,80		0	40,24	5 834,80
	Couche d'imprégnation	m ²	2310	1,80	4 158,00		0	2 310,00	4 158,00
2.17	Couche d'accrochage	m ²	4706,4	0,40	1 882,57		2685	2 021,42	808,57
				Prix			Quantité		

				HT	total	total	total	total	total
9.6	Sentiers piétonniers : décapage terre végétale	m ²	0	1,00	0,00			165	-165,00
9.7	Sentiers piétonniers : géotextile	m ²	0	1,10	0,00			165	-181,50
9.8	Sentiers piétonniers : caséine	T	36	40,00	1 440,00			12	960,00
				TOTAL HT	267 070,54				
				TVA 20%	53 414,11				
				TOTAL TTC	320 484,64				
									-1 000,00
									8 688,64
									1 737,71
									10 426,24

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SAS ENTREPRISE BERGHEAUD	A Mauriac le	 SAS Entreprise BERGHEAUD Z.I - 6, Bd Pasteur BP18 15200 MAURIAC Tél. 04.71.68.07.81 mail : jean-pierre@bergheaud.com SIRET 344 252 309 00010

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F : Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC
M. J. PIERRE SOULIER

A : MAURIAC, le

Signature
M. J. PIERRE SOULIER
Président



Le Président
Jean-Pierre SOULIER

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Mauriac....., le 05/08/2025.....

Signature du titulaire,

SAS Entreprise BERGHEAUD
Z.I - 0, Qu'Pascour BP16
16200 MAURIAC
Tél. 01 71 32 00 81
mail : info.entreprise@bergheaud.com
SIRET 524 152 003 0010

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

